



Direction de l'intérieur et de la justice  
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire  
Secrétariat des PDE

Nydeggasse 11/13  
3011 Berne  
+41 31 633 77 30  
KPL@be.ch  
[www.be.ch/pde](http://www.be.ch/pde)

# PDE – la boîte à outils

Mémento du 30 octobre 2023

## Module 2 – gestion des parties prenantes

---

### Généralités

---

Le développement d'un PDE est une tâche complexe et de longue haleine. L'harmonisation des intérêts en présence, parfois discordants, exige une bonne communication ainsi qu'une implication des protagonistes concernés à chaque étape de la planification et de la réalisation.

La définition des éléments suivants est le gage d'une bonne gestion des parties prenantes :

- **Identité des parties prenantes** : qui sont les principaux protagonistes ?
- **Importance des parties prenantes** : quelle est l'importance de chaque protagoniste pour le succès du PDE en fonction de la phase du projet ?
- **Intérêts des parties prenantes** : quels sont les objectifs, les motivations et les intérêts de chaque protagoniste ?
- **Implication des parties prenantes** : comment faire participer chaque protagoniste au développement du PDE ?

L'implication des parties prenantes dans l'organisation du projet fait l'objet du module 3.

---

### Outils et démarches

---

#### Gestion des parties prenantes

En fonction des intérêts en présence et de l'importance d'un protagoniste, des outils différents seront mis en œuvre pour garantir l'implication de ce dernier. Il est toutefois essentiel que les compétences, notamment les compétences décisionnelles, en matière de gestion des parties prenantes soient définies formellement et sans ambiguïté, dans le souci du respect des hiérarchies (p. ex. participation du maire lors de négociations et manifestations importantes).

Le tableau suivant présente les différents types d'implication des parties prenantes ainsi que les instruments à disposition et les objectifs poursuivis dans le cadre de la gestion de celles-ci. Les éléments correspondant aux divers degrés d'implication sont donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés au cas par cas.



Degré d'implication	Outils	Objectifs	Protagonistes	Déroulement des échanges
<b>Intégration</b>	Plateforme d'échange, table ronde	Mettre à plat les intérêts divergents, favoriser la compréhension	Propriétaires fonciers, investisseurs, entreprises, habitants, canton, etc.	Prise de contact précoce (p. ex. en ce qui concerne les propriétaires fonciers) et échanges réguliers
<b>Coopération</b>	Organisation de projet, convention de coopération	Faire des protagonistes des partenaires à part entière	Propriétaires fonciers, investisseurs, entreprises, etc.	Prise de contact précoce (p. ex. en ce qui concerne les propriétaires fonciers) ou en fonction des besoins
<b>Information</b>	Bulletin, manifestation à but informatif, site Internet, film, apéritif	Informar sur l'avancement du projet, favoriser la compréhension, voire proposer différentes options	Public, habitants, etc.	Régulièrement
<b>Consultation</b>	Procédure de consultation, audition, procédure de participation	Légitimation démocratique d'éléments importants (p. ex. plan directeur, plan de quartier)	Public, habitants, représentants de groupes d'intérêt, etc.	En fonction des processus de planification et d'aménagement

## Exemples de bonnes pratiques

### PDE de premier plan d'Ausserholligen

La révision du plan directeur du PDE d'Ausserholligen, qui date de 1994, sera achevée en principe en 2023. Dans ce cadre, la gestion des parties prenantes s'est déroulée de la manière suivante :

#### Coopération :

- Implication du **groupe d'aiguillage** dans l'organisation de projet : le groupe d'aiguillage se compose de l'équipe responsable du projet ainsi que d'acteurs clés représentant l'administration, les propriétaires fonciers et les organisations de quartier concernées. Il comprend environ 25 personnes et accompagne les trois phases de la révision du plan.

#### Intégration :

- Intégration du **groupe de suivi** dans l'organisation de projet : le groupe de suivi se compose du groupe d'aiguillage (cf. ci-dessus) ainsi que de représentants de partis politiques, d'associations, d'entreprises et organisations établies dans le périmètre et d'autres

groupes d'intérêt. Il comprend 70 à 100 personnes. Le groupe de suivi joue le rôle de plateforme d'échange et fournit un cadre pour la collaboration et l'information, entre autres en ce qui concerne la présentation de résultats intermédiaires ou finaux.

#### Consultation :

- Organisation d'une **procédure de participation publique** d'une durée de deux mois : procédure de participation publique avec documentation riche, matériel d'information public (avant tout papillons et panneaux dans le périmètre du PDE) et manifestations d'information virtuelles ciblées proposées par les organisations de quartier.

#### Information :

- Mise à profit du **site Internet (comprenant une capsule vidéo)** comme source d'information pour le public : le site Internet de la ville de Berne ([www.bern.ch/ausserholligen](http://www.bern.ch/ausserholligen)) est une importante source d'information et fournit des documents, tels que le rapport récapitulatif de la procédure de participation.



## PDE de la gare de Langenthal (Langenthal Mitte)

Langenthal Mitte est un secteur du PDE de la gare de Langenthal situé au nord de la voie de chemin de fer. Les protagonistes ont été impliqués dans le processus de développement du terrain de l'ancienne entreprise Geiser (Langenthal Mitte) de la manière suivante :

### Coopération :

- Établissement d'un **partenariat de développement** comme fondement du projet : les propriétaires fonciers (ville de Langenthal, CFF et Geiser) ont commencé par mandater Mobimo Management AG pour créer un projet. Après l'entrée en vigueur du plan de quartier, Mobimo rachètera les terrains à Geiser, aux CFF et à la ville de Langenthal pour poursuivre leur développement.

### Consultation :

- Organisation d'une **procédure de participation informelle** dans le but d'impliquer les groupes d'intérêt locaux : des représentantes et représentants des secteurs de la promotion économique, du commerce de détail et de l'artisanat, de l'enfance, de la jeunesse et du troisième âge, de l'éducation, de la culture et du logement ont pu définir quelles étaient les attentes par rapport aux espaces publics, aux surfaces commerciales et au logement. Des membres de divers groupes d'intérêt prennent la parole sur le site Internet consacré au projet.

### Information :

- Création d'un **site Internet propre au projet** dans le but d'informer le public : un site Internet consacré au secteur de Langenthal Mitte fournit des informations générales sur le projet ainsi que sur son avancement ([www.langenthal-mitte.ch](http://www.langenthal-mitte.ch)).
- Publication régulière d'un **bulletin d'information** : l'abonnement au bulletin consacré au projet peut être demandé sur le site Internet.